

Réf: Dossier N° : 57990

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « PEARL OF AFRICA »****Siège social : ABIDJAN - MARCORY GFICI, RUE DU TAUREAU, 11 BP
195 ABJ 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PEARL OF AFRICA » .

Objet: Conseil, et/ou la conception d'évènement en tout genre, Organisation de foires, salons professionnel et congrès, Soutien logistique au spectacles et art du spectacle, Affichages, Animation, Sonorisation, Couverture médiatique des évènements et activité connexes, Evènementiel, Audiovisuel, Commerce, Vente. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY GFICI, RUE DU TAUREAU, 11 BP
195 ABJ 11**

GERANT: Monsieur TIEMELE EBAH AUGUSTIN ARNOLD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32072 du 10/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28431 du 10/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

